



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 03/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240430-D2024_46_SI-AR

DECISION 2024-46

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant l'organisation d'un « Grand spectacle » les 14 et 15 juin 2024 par la CCCE dans le cadre de sa programmation culturelle 2023-2024,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

DECIDE

Article un :

Le marché de fournitures « location de matériel technique relatif aux installations scène, son et lumière » pour l'organisation du Grand Spectacle de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs programmé les vendredi 14 et samedi 15 juin 2024 à la Citadelle à Rodemack est conclu avec l'entreprise MPM Audiolight, ZA St Vincent à 57140 WOIPPY, pour un montant de 24 965,00 € H.T., soit 29 958,00 € T.T.C.

Article deux :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 30 avril 2024

Le Président,
Michel PAQUET



Décisions / Publication sur le site de la CCCE le, 07 AOUT 2024